

Partie III :

Le patrimoine des Erquelinnois et des Thudiniens¹:

1. Introduction aux enquêtes

Dès le mois d'octobre 1999, l'ensemble des **Conseillers communaux** et des techniciens de l'urbanisme des **administrations** communales et intercommunales a été invité à échanger sur les enjeux spécifiques de leur territoire.

Aux mois d'octobre, novembre et décembre, le **milieu associatif** a été interpellé pour participer à des réunions afin de discuter de son patrimoine. Aux mois de février et mars 2000, la population a été contactée par le biais d'un **sondage téléphonique** auprès d'un millier de personnes proportionnellement représentatives de leur répartition géographique.

Le plan de présentation

Le rapport des trois enquêtes (élus-techniciens, associatifs et population) se présente en trois parties :

1. **La carte des acteurs** qui situe chacun des acteurs par rapport aux autres.
2. **L'avis des Conseils communaux** (« fond » politique) **et des techniciens** (« forme » administrative) qui fournit respectivement le cadre décisionnel et ses contraintes et potentiels administratifs nécessaires à la valorisation des communes.
3. **Les perceptions des centres urbains par les citoyens.**
Elles sont décrites à partir de deux sources : l'analyse à la fois quantitative (pourcentages) et qualitative (motivation des réponses) des résultats du **sondage téléphonique** de la **population** (principal bénéficiaire des décisions) enrichie par l'analyse qualitative des réflexions des **associations** (groupes moteurs au sein d'une commune) émises lors des **consultations**.

Cette troisième partie se décline en 6 chapitres :

- Les participants (c'est-à-dire les personnes invitées via les associations à répondre à une enquête lors de réunions ou lors de rencontres individuelles) et les sondés (c'est-à-dire ceux qui ont répondu au sondage téléphonique) : **les taux de participation de personnes membres d'associations et de réponses des sondés.**
- **La représentativité géographique, les catégories socio-professionnelles et la marge d'erreur** de la consultation et du sondage.
- **La motivation des participants (associations) à habiter leur commune.**
- **Le hit-parade des édifices et des endroits issus du sondage téléphonique : la carte des attaches et des contre-attaches.**
- Zoom sur les attentes d'améliorations du cadre de vie des sections : une analyse de l'avis des personnes sondées, éclairée du regard critique des participants.
- L'esprit de clocher, naturel ...?
- Conclusions générales de l'enquête : les attentes transversales et par section.

¹ L'entité d'Erquelinnes composée de 6 anciennes communes : Bersillies-l'Abbaye, Erquelinnes, Grand-Reng, Hantes-Wihéries, Montignies-St-Christophe, Solre-sur-Sambre. L'entité de Thuin composée de 8 anciennes communes : Biercée, Biesme-sous-Thuin, Donstiennes, Gozée, Leers-et-Fosteau, Ragnies, Thuillies, Thuin.

Avis importants

Les raisons de l'indispensable implication de la population

Différents groupes composent la population. Chacun d'eux a des opinions propres qui s'avèrent parfois divergentes, parfois convergentes. Nous avons dégagé ici 4 groupes principaux : « la population », « les associations », « les techniciens et les conseillers communaux ». Au sein même de chacun de ces groupes, des sous-groupes se distinguent.² Des divergences entre anciennes communes existent souvent. En l'occurrence, nous distinguons 14 groupes appartenant à la population des 14 anciennes communes qui n'ont généralement pas le même intérêt pour leur environnement.

Par exemple, la cure de Ragnies apparaît comme très importante pour le milieu associatif ayant participé à l'enquête alors qu'au sein de la population de cette section ce problème apparaît peu. A Solre-sur-Sambre, le même phénomène se reproduit par rapport au moulin Blariaux. Celui-ci n'est cité que par des membres d'associations de Solre-sur-Sambre et pas par la population...

On comprend dès lors que des généralisations telles que « les associations veulent... » , « les habitants disent... », « la population pense que » sont souvent inexactes et provoquent vite des simplifications outrancières. Elles amènent souvent à dire : « Tout le monde est d'accord mais rien ne bouge », « On ne pense pas aux habitants »... Elles ne permettent plus de se rendre compte de la réalité : certains trouvent ce problème important mais de nombreuses personnes trouvent ce problème sans importance. Or, ce n'est que **quand on comprend les nuances, que des actions adéquates peuvent vraiment être menées**. Par exemple, si des membres d'associations dénoncent un problème important à leurs yeux et que la « population » en parle peu, la Commune peut soit relativiser cet avis, soit répondre à la demande en sensibilisant le « tout public », soit consulter, voire concerter les différents acteurs. Si un problème est relevé par la population et pas par l'associatif, ses membres peuvent le prendre en main ou relativiser l'importance de leurs revendications, ... Par exemple, la route de Beaumont à Gozée est relevée par la population et pas par les participants d'associations.

Enfin, il est très rare que toutes les personnes interrogées au sein d'un groupe émettent le même avis. Ce ne sont pas « les habitants » qui disent telle ou telle chose mais bien « certains habitants », « des habitants », ou « de nombreux habitants ».

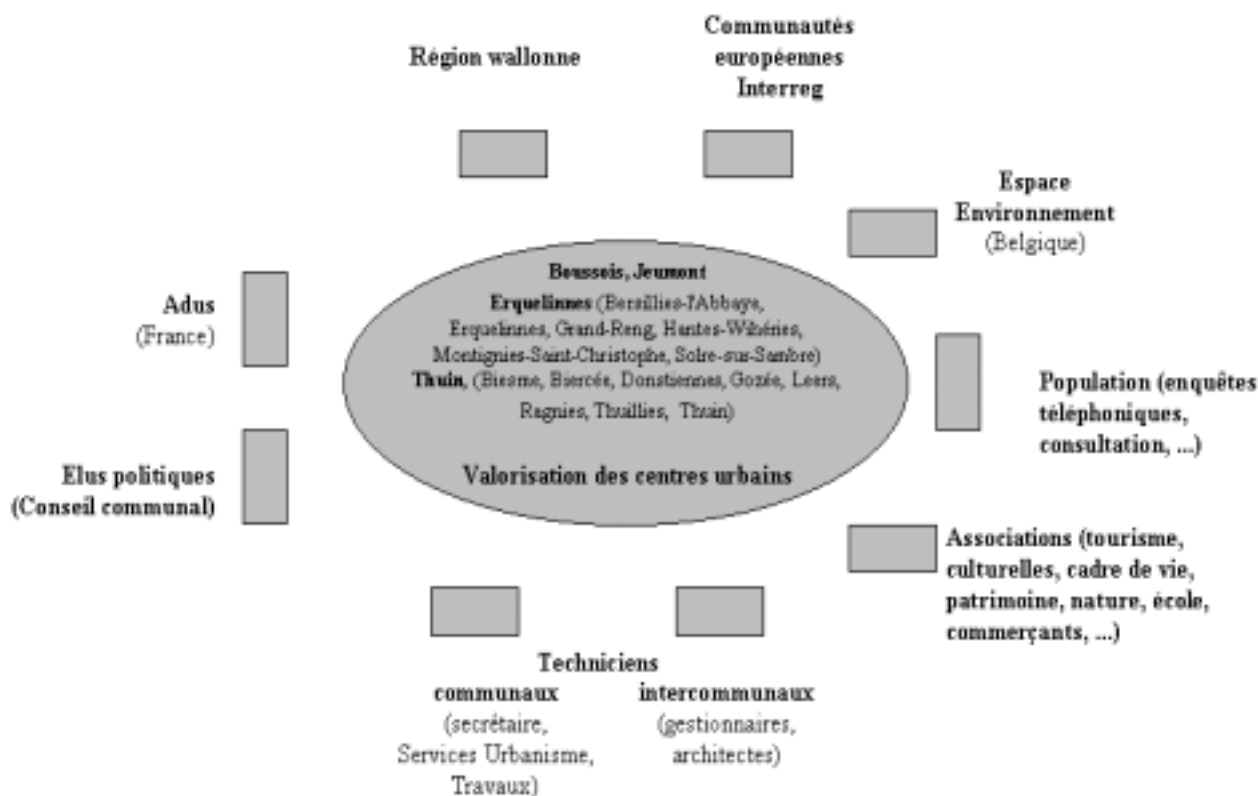
Sans ces précisions, on exploite mal le potentiel des informations transmises par les personnes et on pousse à prendre des décisions inadaptées qui causent finalement une insatisfaction malheureusement grande au sein de la population. Pour éviter cet écueil, selon nous, **seule la participation de la population préalablement à chaque décision permet de faire les meilleurs choix**. Les formes de celle-ci sont nombreuses et doivent être choisies avec adéquation. Si la simple information peut parfois suffire dans des cas d'incompréhension, dans la plupart des cas la consultation, voire la concertation s'imposent. La consultation et la concertation permettent de bien peser les enjeux.

Ceci est particulièrement important à cerner car le pouvoir politique doit décider sur base d'opinions qui ne sont pas toujours concordantes et en plus tenter de faire des choix porteurs pour les générations futures qui, elles, ne s'expriment pas encore...

² Les classiques catégories socio-professionnelles permettent aussi de dégager d'importantes différences d'opinions. Ce filtre d'analyse ne s'est pas avéré le plus pertinent pour cette étude.

2. Carte des acteurs

D'emblée, la liste des acteurs interpelle par sa diversité et surtout par les grosses **différences d'échelles** du territoire qui les concerne.³ Le projet vise à donner de la valeur à chacun des éclairages. C'est pourquoi, l'image d'une *table* autour de laquelle chacun des acteurs a *sa chaise* nous paraît la plus propice à donner **confiance** aux acteurs, même les « plus petits ». Cela symbolise le droit à la parole de chacun : autour de la table, il est fait abstraction du terrain d'action et du pouvoir de décision des acteurs. L'objet de la discussion, la valorisation des centres urbains (communes françaises et anciennes communes belges) est déposé sur la table centrale afin que les acteurs **dialoguent** pour aboutir à une stratégie commune.⁴ En bref, une version conviviale a été choisie plutôt qu'une version plus hiérarchique afin de mettre l'accent sur la création d'un espace de discussion autour d'un objet (les centres urbains) et d'un objectif commun (leur valorisation).



³ D'une part, les Communautés européennes sont concernées par des millions de km² tandis qu'à l'autre extrême, certains habitants ne sont motivés que par leur quartier souvent de moins de 1 km² !!!

⁴ Cette structure n'insiste pas sur les rôles différenciés des acteurs qui ont chacun leur spécificité (par exemple, les aménagements sont faits pour la population mais c'est aux spécialistes de la décision (les élus) d'effectuer les choix finaux). Ce mode de représentation ne montre pas les **relations** présentes entre les acteurs et donc ne permet pas de comprendre le fonctionnement du processus mais il permet de gagner en lisibilité dans l'essentiel du processus : l'échange dans la convivialité.

3. La participation des décideurs, des techniciens et des habitants

A. Le cadre des décideurs communaux

Le programme Interreg II « **Valorisation concertée des centres urbains** » dépend de l'Aménagement du Territoire au sens large (il concerne les espaces publics et bâtiments dans leurs dimensions patrimoniales et en devenir). Ce secteur est l'une des nombreuses compétences de la Commune. Il nous est apparu nécessaire de **relativiser l'enjeu de l'aménagement du territoire** par rapport à toutes les autres préoccupations au niveau communal. En effet, il fallait éviter de faire investir des sommes importantes par les autorités publiques sur des sujets qui pourraient s'avérer secondaires. En conséquence, les pistes urbanistiques qui découleront de ce travail seront proposées en fonction de ces préoccupations afin qu'elles répondent indirectement et parfois de manière plus efficace (par les retombées économiques latérales dans les domaines social, commercial, ...).

a. Réflexion, description et objectif méthodologique

1. L'importance du rôle du décideur

« Quel est l'intérêt de déterminer l'opinion du Conseil communal parallèlement à celle de la population ? »

Selon Espace Environnement (qui défend la participation depuis 25 années), il est indispensable d'avoir un équilibre entre les trois types d'acteurs principaux : les habitants (et associations), les techniciens et les élus. Ces derniers sont des **experts de la décision** et se rapprochent de l'intérêt général, donc leur perception est nécessaire à un bon développement local et **elle n'est pas remplaçable** par une autre. Étant au coeur de la décision, c'est en **amont** que leurs avis doivent être recueillis afin de pouvoir orienter au mieux l'étude en fonction de leurs nécessités.⁵

L'avis des **Conseillers** communaux est d'autant plus important que ces derniers ont été désignés lors des élections par les citoyens pour les **représenter**.⁶

Les décideurs sont porteurs de choix inhérents à leur sensibilité. Cette dernière reflète la diversité des opinions présentes au sein de la population. C'est non seulement pour des raisons parfois ressenties comme formelles mais surtout pour faire émerger l'enjeu démocratique que toute opération publique se doit de coller au mieux à ce que peuvent décider les élus locaux. Nous avons décidé de ne pas seulement répondre à une approbation simple du projet (vote pour, contre ou abstention) mais nous avons tenté de discerner les nuances contenues dans les avis.

La séance avec le Conseil avait l'avantage d'être un espace de réflexion en dehors des contraintes, des clivages et enjeux immédiats. Dépassant cette réflexion de contenu, un autre but visé était d'essayer de dégager une **stratégie communale** qui est généralement à la base de l'évolution locale.

⁵ Si les élus donnaient uniquement leur avis en **aval**, la commune ne bénéficierait pas de ce savoir-faire.

⁶ Toutes les personnes en âge et en droit de voter ont participé à l'élection (ce sont les citoyens). Notons que cette définition montre bien qu'une partie de la population est exclue du processus.

2. Méthode de travail

Dans cette **séance de travail**, les Conseillers mettaient à plat ce qui pose problème ou est à améliorer. Ils commençaient par les problématiques communales les plus importantes de leur entité (Erquelines ou Thuin) et dans un second temps, ils recadraient sur l'aspect urbanistique du cadre de vie, c'est-à-dire les enjeux importants en ce qui concerne les bâtiments publics et privés, les espaces, les paysages. Pratiquement, un montage de diapositives (Powerpoint) induisait les questions. La première question qui portait sur l'ensemble des problématiques communales était posée sous forme d'un formulaire à choix multiple, assorti d'une partie ouverte à la justification des choix. Cette question était dépouillée pendant que les Conseillers exprimaient par écrit leurs préoccupations en matière d'urbanisme sur des feuilles distribuées à cet effet. A la suite de la projection de quelques résultats de recherche préalable (répartition géographique de la population et des abonnés au téléphone, analyse historique des cartes Ferraris, Popp et Picc donnant une synthèse de l'évolution des centres urbains), les réponses à la première question étaient projetées et discutées. De cette manière, les Conseillers ont pu prendre du recul par rapport à leurs avis.

À partir de la synthèse des idées émises par **les Conseillers** ayant participé à la séance en relation avec les **problématiques importantes**, nous dégagerons des axes directeurs. Ceux-ci nous permettront de broser des pistes d'intérêt général pour l'avenir des communes. Ces axes directeurs permettront également d'élaborer des outils qui faciliteront la conception de nouveaux projets mais aussi leur budgétisation et leur subsidiation. Ces pistes et outils seront placés par le Conseil communal dans les priorités finales.

3. Objectif de la consultation des décideurs communaux : optimiser les retombées latérales

Comme **une décision urbanistique** a souvent **des retombées** sur les autres secteurs de la vie communale (retombées latérales), il est utile de travailler les **pistes** urbanistiques qui généreront le plus d'impact sur les domaines prioritaires autres qu'urbanistiques. Par exemple, l'entretien des bâtiments, la restauration et les réhabilitations légères sont très créateurs d'emplois : plus de 50% de main-d'oeuvre en plus dans la restauration que dans la construction neuve ! Si l'emploi s'avère la priorité communale, il vaudrait peut-être mieux développer des actions d'entretien et de réhabilitation légère.

b. Les problèmes généraux de la Commune et leurs liens avec l'aménagement du territoire

La question inductive n° 1 était : « Pour moi, ce qui constitue un des enjeux communaux importants de l'entité d'Erquelines (Bersillies-l'Abbaye, Erquelines, Grand-Reng, Hantes-Wihéries, Montignies-St-Christophe, Solre-sur-Sambre) ou de Thuin (Biercée, Biesme-sous-Thuin, Donstiennes, Gozée, Leers-et-Fosteau, Ragnies, Thuillies, Thuin), c'est..... ».

En annexe, se trouve la retranscription intégrale des remarques écrites des Conseillers ainsi que la catégorie de compétences communales concernée. Chaque lettre renvoie à une compétence communale dont la liste se trouve ci-après.⁷

Les réponses ainsi obtenues ont été classées suivant la matière abordée, de manière à délimiter clairement les problématiques touchant au cadre de vie des autres difficultés.

⁷ Cette liste a été élaborée en consultant les compétences échevinales définies par les Communes d'Erquelines et de Thuin et enrichie par celles de Charleroi (car cette métropole dispose de plus de catégories vu l'importance de sa population). Nous avons limité cette liste à 15 pour la rendre plus lisible et compréhensible. Les regroupements ont été faits de manière à respecter la proportion du nombre de compétences des 3 communes qui sont prises en référence : une compétence sur trois (1/3) concerne le cadre de vie.

Parmi ces catégories, celles qui concernent le cadre de vie urbanistique sont notées en **gras** :

a.	social	affaires sociales-solidarité (CPAS, pauvreté, handicapés,...), santé publique, logement social
b.	urbanisme	aménagement du territoire/urbanisme
c.	culture	culture/vie associative/fêtes/loisirs
d.	emploi	emploi
e.	enseignement	enseignement, sport, bibliothèque, formation, ...
f.	environnement	environnement (nuisances, pollution, permis d'exploiter, déchets, ...)
g.	« vert »	espaces verts (parcs, plantations, rivières, paysages, ...)
h.	classes âges	famille, jeunesse, troisième âge
i.	finances/admin.	finances et administration
j.	information	information aux citoyens (sensibilisation, prévention, médiation, ...)
k.	patrimoine archit.	patrimoine architectural et urbain
l.	sécurité publique	sécurité publique (police, vols, violence, vandalisme, drogue,...)
m.	sécurité route/ mobilité	sécurité routière, mobilité (stationnement, circulation, ...)/transport
n.	travaux/ entretien	travaux publics (voirie, égouttage, cours d'eau, bâtiments,...), entretien des propriétés communales et propreté publique
o.	vie économique	vie économique (marché, commerce, PME, agriculture, tourisme, ...)
p.	autres	autres, ...

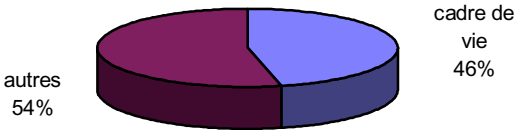
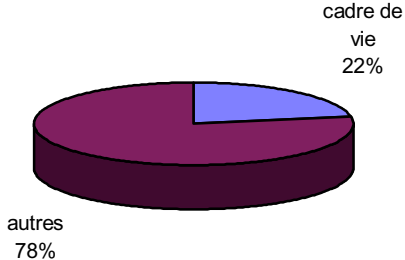
1. La participation

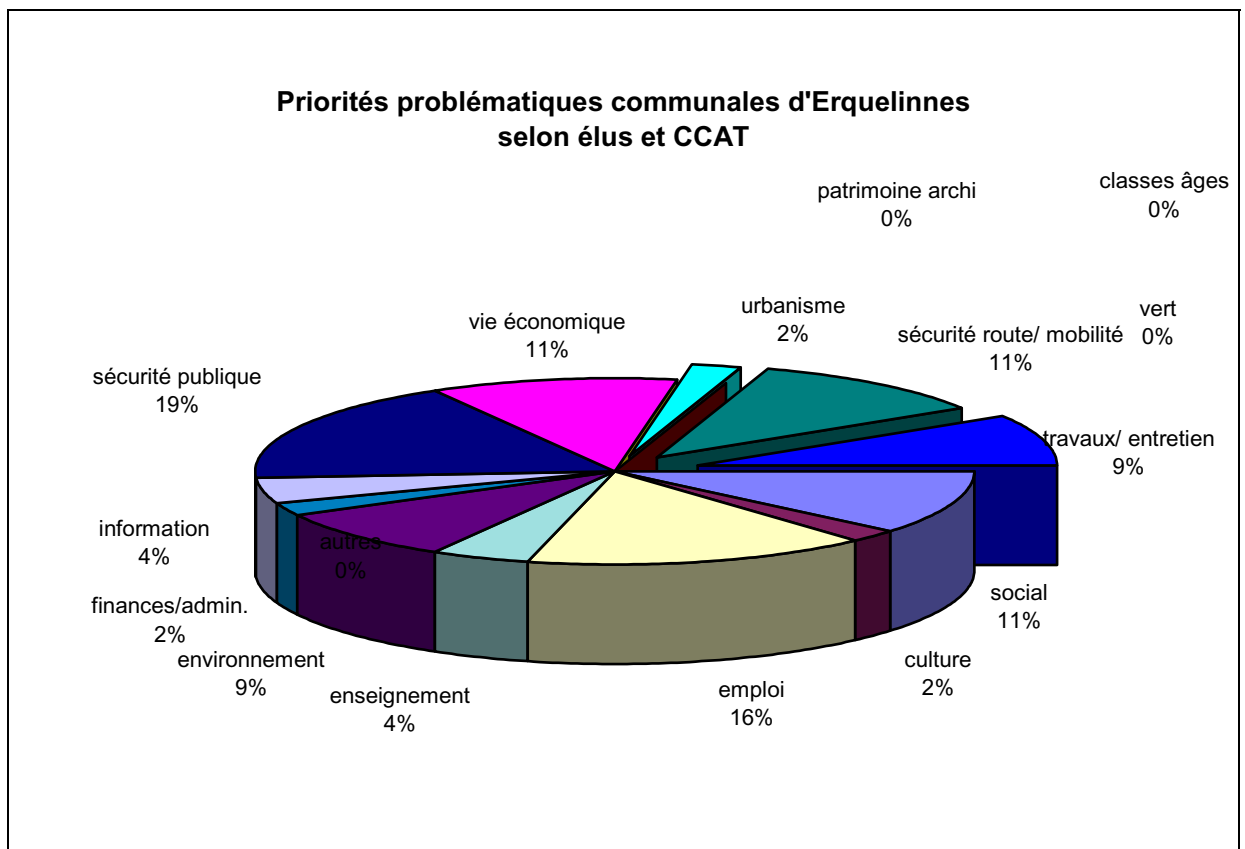
Etaient présents à Erquelinnes, 11 Conseillers sur 21 et à Thuin, 7 Conseillers sur 23. La Commune d'Erquelinnes avait fait la demande d'une consultation de la Commission consultative en Aménagement du Territoire (C.C.A.T.) à laquelle 13 personnes étaient présentes. Lors des trois réunions, la présentation du projet a été ébauchée (pas d'exemples suggestifs, présentation sommaire des étapes du projet) afin d'éviter d'induire les réponses sur certains sujets précis.

2. La consultation à Erquelinnes

Les réponses ainsi obtenues étaient réparties selon les catégories du tableau ci-dessus. Elles ont permis de dégager les intérêts les plus prioritaires. En ce qui concerne le « cadre de vie », il reprend les cinq catégories en gras dans le tableau ci-dessus : urbanisme, « vert », patrimoine architectural, sécurité routière (et mobilité), travaux-entretien.

Voici les répartitions obtenues au Conseil communal et à la Commission consultative en Aménagement du Territoire (CCAT) d'Erquelinnes :

<p style="text-align: center;">Petits papiers Conseil communal</p> 	<p style="text-align: center;">Questionnaire CCAT</p> 
<p>Au Conseil communal d'Erquelinnes, les domaines dont les Conseillers pouvaient parler avaient été laissés les plus larges possible. Le but était de rester le plus neutre possible. Des petits papiers vierges étaient distribués. Vu l'étiquette urbanisme de notre organisme et du projet Interreg II, la liberté laissée a pu pousser les Conseillers à répondre à une attente supposée : parler du cadre de vie.</p>	<p>Au contraire, à la CCAT, les catégories réparties selon les compétences communales reprises au tableau ci-avant ont été présentées dans un questionnaire « forme ». C'est pourquoi, les résultats obtenus avec ce questionnaire fermé à la CCAT sont probablement un meilleur reflet de ce qui préoccupe la commune. Les commentaires des Conseillers prennent tout leur poids dans ce cadre.</p>



Le Conseil communal d'Erquelinnes estime que les trois catégories suivantes priment pour le cadre de vie (versant urbanisme) :

- Les **travaux/entretien** qui concernent essentiellement les travaux de grosses infrastructures :
 - pour rompre l'isolement de la commune : voie rapide (RN54);
 - pour disposer d'un complexe sportif (et aussi parc, plaine, parcours vita);
 - pour rendre les rues plus gaies, plus sécurisantes, plus attrayantes, plus éclairées, plus propres et entretenues ⁸.
- L'**urbanisme** qui concerne principalement le même domaine : désenclaver l'entité par un accès rapide et assurer l'attractivité. Mais aussi améliorer la qualité architecturale et sa rénovation ⁹.
- La circulation qui pose problème (la **mobilité** est évoquée mais pas la sécurité routière). Par contre, la CCAT insistait sur les stationnements mais aussi sur l'isolement de certains villages avec « peu ou presque pas de bus » ainsi que sur la vitesse excessive menaçant les piétons (dont les enfants), ce qui concerne le volet sécurité routière.
- Lors de la question 2, les Conseillers ont insisté sur l'importance du « **vert** », à préserver, à améliorer ou à créer : bois de proximité, espaces plantés, arborés, fleuris, la qualité de l'eau, ...

Remarquons que par le côté aigu de ces problématiques, certains domaines passent au second plan. Par exemple, le **patrimoine architectural et urbain** en tant que tel qui est au centre de notre démarche apparaît comme **secondaire** ¹⁰. Il en est de même pour les classes d'âges et le « vert ». Cette dernière notion est néanmoins apparue comme très importante au Conseil parmi les préoccupations sur le cadre de vie.

Parmi les priorités non urbanistiques, notons :

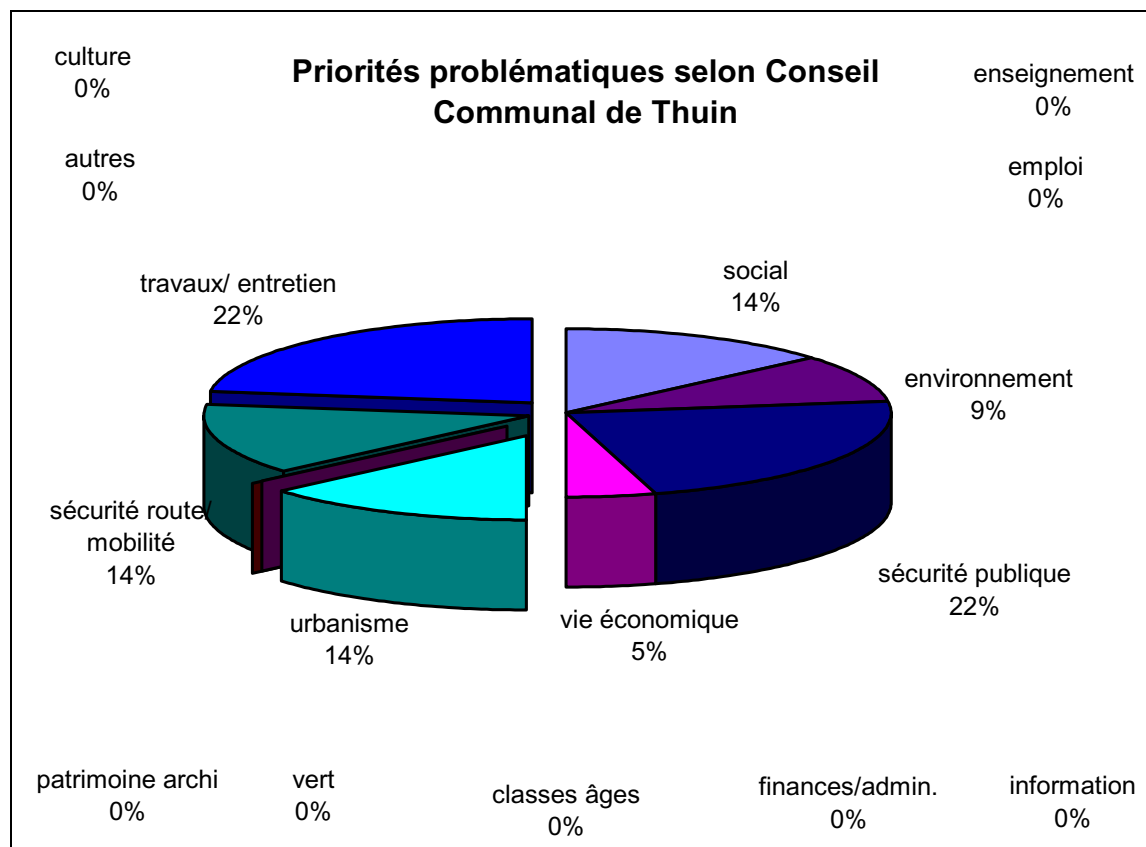
- la sécurité publique : drogue, vandalisme, vol, violence, bruit, ... sont les maux les plus mal vécus. La zone frontière et la problématique « gitans » participent à ce climat.
- l'emploi : le départ des PME et des commerces augmente le déficit d'emplois. « C'est la priorité de tout le monde mais !!! ». C'est la source de beaucoup de maux.
- le social : le chômage allié à la pauvreté rend le problème d'autant plus aigu.
- la vie économique : « agriculture, tout faire pour les satisfaire », le départ des commerces d'utilité quotidienne est à enrayer.

⁸ Précisé lors de la question 2 qui se recentrait sur l'aménagement du territoire et le patrimoine : « Pour moi, ce qui constitue un des enjeux importants du cadre de vie communal (urbanistique) de l'entité d'Erquelinnes, c'est... ».

⁹ Précisé lors de la question 2.

¹⁰ Pour ce travail, ce n'est pas un problème puisque l'objectif est de laisser la disponibilité financière aux enjeux communaux primordiaux. Notons qu'il faudra vérifier si la valorisation du patrimoine engendre des retombées importantes sur les secteurs prioritaires. Si c'est le cas, la démarche patrimoniale sera prioritaire.

3. La consultation à Thuin



On constate que les Conseillers de Thuin présents donnent une importance cruciale aux catégories du cadre de vie (la moitié des citations) : l'entretien, la sécurité routière-mobilité et l'urbanisme sont les trois domaines principaux.

- L'**entretien** concerne les propriétés communales, l'état désastreux des routes et l'égouttage.
- La sécurité routière n'est pas évoquée mais bien la **mobilité** : le stationnement difficile et la mobilité depuis les petits villages insuffisante, voire absente.
- En **urbanisme**, les difficultés d'application du CWATUP et l'aménagement d'espaces publics préoccupent les conseillers.

Lorsque nous avons montré l'importance des domaines du cadre de vie pour la commune, les Conseillers nous ont confirmé que ce domaine était particulièrement crucial à Thuin ¹¹.

Remarquons que par le côté aigu de ces problématiques, certains domaines passent au second plan. Par exemple, le **patrimoine architectural et urbain** qui est au centre de notre démarche apparaît comme secondaire. Il en est de même pour la culture, l'emploi, l'enseignement, les finances, les espaces verts et les classes d'âges (jeunesse, 3e âge, familles, ...).

Ceci est relatif car lorsqu'on analyse plus précisément les problématiques du cadre de vie, le patrimoine architectural et urbain apparaît au premier plan : monuments historiques, jardins suspendus, remparts, ambiance d'autrefois des villages, anciennes maisons, rôle de centre des places de village propices aux promenades, anciennes maisons communales, bords de Sambre, ... sont évoqués. Si la sauvegarde du patrimoine n'est pas la priorité, elle n'en est pas moins une **préoccupation réelle**. Comme le précisait un Conseiller, l'entretien des propriétés communales et les travaux peuvent s'orienter vers le patrimoine architectural¹² afin de le préserver.

La **sécurité publique** suscite le plus de commentaires : sentiment d'« insécurité totale », absence de police après 17h30 et les WE, inefficacité policière, nécessité de contacts de proximité (policiers en voiture, à pied, à cheval), vol, drogue, ...
Le logement apparaît comme une préoccupation importante dans le domaine social ainsi que le suivi des jeunes.

c. Conclusions et potentiel d'orientation des pistes

Le Conseil communal et la CCAT d'**Erquelinnes** mettent clairement en évidence la priorité générale orientée vers **la sécurité publique, l'emploi, le social et la vie économique**. Ces domaines sont d'ailleurs liés entre eux. Dans une telle situation, le risque est de tout sacrifier à l'emploi ou à l'économique. « Agriculture, tout faire pour les satisfaire » est une citation bien compréhensible mais qui pourrait être menaçante pour le cadre de vie. Le danger serait de tuer la poule aux oeufs d'or qui est à notre sens le patrimoine urbain et paysager exceptionnel des différents villages (voir « Le patrimoine de la section en images »). **L'état de préservation exceptionnel des villages** est un atout actuellement peu exploité.

¹¹ Outre les problèmes objectifs rencontrés à Thuin, la méthode de récolte d'attentes a sans doute influencé ces résultats malgré l'induction d'une grille des compétences équilibrée. Il reste que les Conseillers sont venus pour nous rencontrer au sujet de leurs préoccupations générales mais étaient invités par Espace Environnement ayant une fonction notable dans la valorisation du cadre de vie. A notre avis, l'effet d'induction est moindre que celui observé à Erquelinnes dans la mesure où l'entretien des édifices a été plus assuré dans cette dernière (seulement 4 citations / 11 à Erquelinnes contre 5/7 à Thuin).

¹² Patrimoine au sens large du terme. Par exemple, les anciennes maisons communales, sans être des bijoux classés, ont indéniablement un attrait patrimonial. Ce sont souvent des patrimoines sociaux vécus. L'investissement des associations de Thuillies dans la restauration du bâtiment en est un brillant témoignage.

Dans le cadre du présent projet, pour s'intégrer aux priorités générales (l'emploi, la vie économique, le social et la sécurité publique), il paraît essentiel de favoriser le **développement touristique**, le **cadre des commerces** (aménagement des abords des magasins) et de développer **les métiers de la réhabilitation** (stucateurs, paveurs, menuisiers, ...). Des éléments phares doivent être mis en évidence pour attirer les touristes dans cet écrin d'une qualité exceptionnelle (château à visiter, péniche, chemin de halage, musée, moulin Blariaux, ferme du Grand Pré, Pont romain, Vallée de la Thure, ...) comme créer des circuits de visites, écrire un ouvrage de promotion, favoriser les infrastructures d'accueil.

Cette réponse indirecte peut surprendre. Elle touche aussi d'autres domaines. Il est utile de prendre conscience des liens étroits entre le patrimoine urbanistique et les autres problèmes communaux. Par exemple, on répond souvent mieux à des problèmes d'insécurité routière en agissant sur le patrimoine urbain pour créer une autre « lecture » de la route qu'en engageant des policiers (qui ne peuvent être toujours présents). Autre exemple, autrefois on répondait aux problèmes sociaux uniquement avec du social; aujourd'hui, il est clair que les réponses passent aussi par le culturel (tag, art hip hop, rap, ...).

A contrario, si les Conseillers de **Thuin** ressentent aussi fortement les problèmes d'insécurité, ceux-ci sont sans doute atténués par le contexte économique plus favorable : proximité de Charleroi qui est la zone pourvoyeuse d'emplois. L'attente est sans doute plus orientée vers des **aménagements d'espaces publics** de qualité (réaménagement de places et entretien des bâtiments riverains) qui, d'ailleurs, pourraient aller de pair avec un développement de l'emploi (tourisme, qualité du cadre de vie, ...). Les travaux d'amélioration attendus peuvent concourir aussi à la sécurité publique (éclairage, ordre, harmonie architecturale et urbaine ont un impact certain sur le sentiment d'insécurité) et ont une utilité sociale (revalorisation du patrimoine de logements anciens au profit de la population défavorisée). À **Erquelinnes**, l'amélioration axée sur les sites insécurisants (par exemple, le site de la gare et la zone de la douane) devrait aussi participer à rompre ce sentiment.

B. Le cadre des techniciens

L'avis des techniciens est très important car ce sont eux qui étudient les dossiers et garantissent le respect de la législation. Ils sont également l'interface entre la population, les élus politiques et la réglementation en vigueur.

Leurs demandes sont principalement axées sur des moyens d'information, de sensibilisation et de négociation qui permettent d'engager un dialogue avec les élus et la population.

Les outils proposés devront donc répondre à ces attentes de dialogue. L'implication des techniciens dès le début de la démarche est une garantie de l'utilisation et de l'efficacité de ces outils (voir ci-après le tableau d'analyse des problèmes soulevés par les techniciens et les réponses possibles par le biais du projet Interreg II ou III dans le PV de la réunion technique du 13.01.2000).

Synthèse globale de la récolte des attentes et en italique les réponses possibles par le biais du projet

Difficultés exprimées par les techniciens et réponses possibles			
	Elus	Population	Techniciens
Sensibilisation		<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés liées à l'environnement (respect, info, éducation). • Lutter contre le Nimby par l'éducation. • Faire sortir les intérêts des gens. • <i>Montrer à l'habitant qu'il habite dans un ensemble et que la qualité d'une ville passe par conséquent par la suprématie du tout sur le particulier.</i> • <i>“Rendre une fierté aux habitants”.</i> 	
Législation et règlements	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de faire comprendre la législation aux élus. • <i>Mettre à disposition des élus des guides de vulgarisation réglementaire.</i> • <i>Leur rappeler que des outils d'ingénierie et de conseil sont à leur disposition.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté : <ul style="list-style-type: none"> – à comprendre : <ul style="list-style-type: none"> – la législation; – les procédures à suivre; – la durée entre l'introduction d'un projet et sa réalisation. – à faire admettre (code, occupation des sols); – de répondre aux attentes du citoyen. • <i>Une population sensibilisée en amont gagnera du temps dans les délais de procédure et permettra d'en comprendre plus aisément les sorties décisionnelles</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté : <ul style="list-style-type: none"> – de gérer la législation trop contraignante (lourdeur); – d'être concret par rapport aux attentes; – de donner des réponses. • <i>Donner aux techniciens des outils argumentaires et clairs pour faciliter le dialogue avec la population.</i>
Trop contraignants, se superposent, parfois lourds.			

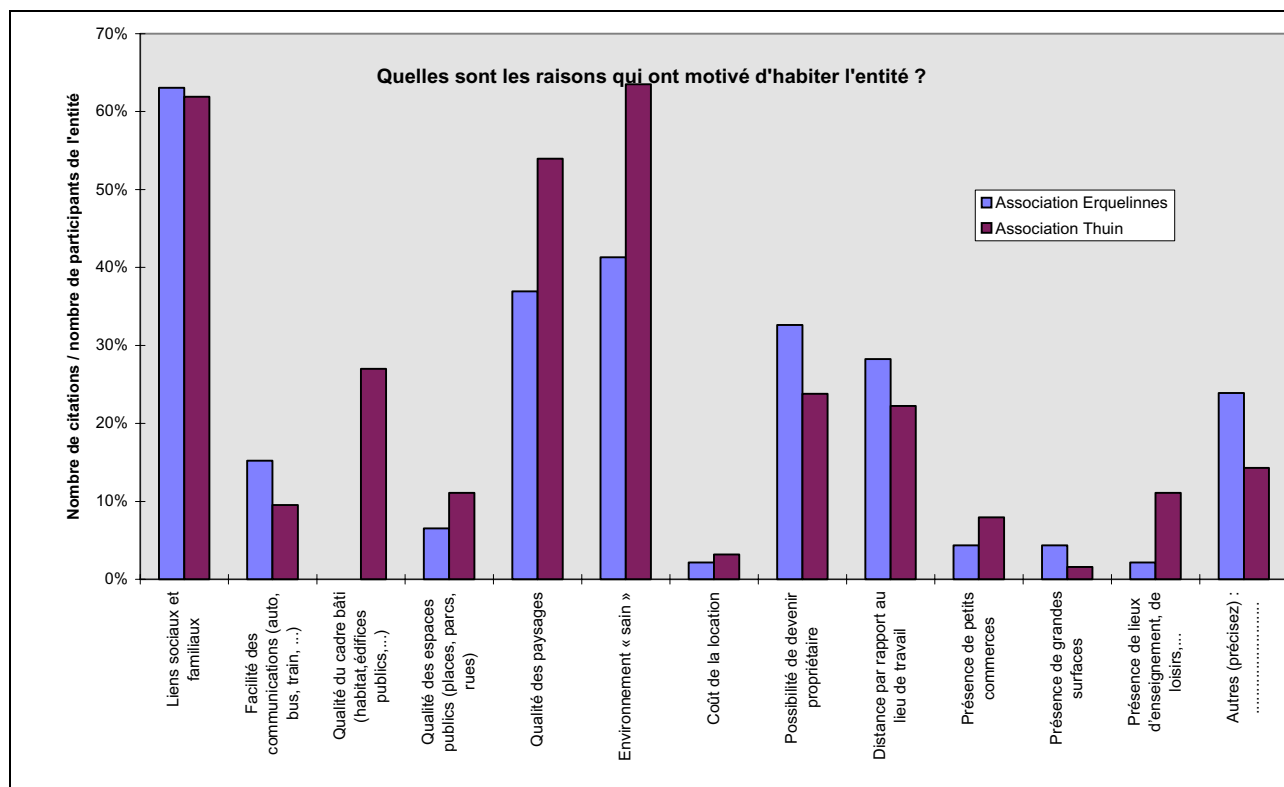
Financier	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte entre les villes pour avoir subsides-manque de globalités. • Avoir les moyens de concrétiser les idées. • Modifications dans les budgets (ex. fermeture d'usines). • Avoir les moyens de rencontrer les attentes de la population. • <i>Une bonne connaissance du patrimoine et des attentes de la population à son égard permettra de mieux hiérarchiser les enjeux et d'opérer plus objectivement les choix dans la programmation.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Lien entre social et urbanisme (l'amélioration sociale entraîne celle de l'urbanisme). • Le problème principal est le chômage, la pauvreté. • Le cadre de vie est secondaire et impossible à prendre en compte (coût de la rénovation inassumable, ne comprend pas les investissements du point de vue du cadre de vie). • <i>Expliquer que la qualité du patrimoine ne coûte pas systématiquement plus cher à terme que le "rien faire" ou le "faire à bas prix" (perspectives de revente).</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de temps pour trouver les moyens financiers.
Durée	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à s'engager à long terme, même à moyen terme (!) (échéances politiques, modifications budgétaires, législatives). • <i>Insister sur l'intérêt général de la démarche : travailler sur la qualité peut aussi contribuer à ramener des investisseurs.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Lenteur des démarches. • <i>La sensibilisation en amont devrait permettre de gagner du temps en aval.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>La qualité des projets et leur cohérence permettent souvent de trouver les moyens financiers.</i>
Urbanisme et patrimoine		<ul style="list-style-type: none"> • Patrimoine contemporain mal perçu. • Les intérêts du fonctionnaire délégué virant en fonction d'un effet de mode (aujourd'hui + patrimoine qu'environnement). • <i>Intégrer dans les documents de sensibilisation des exemples réussis de création contemporaine.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Souhait de faire de petites améliorations visibles et efficaces (banc, poubelle). • <i>Montrer que les petits investissements (mobilier urbain) contribuent de manière conséquente à la qualité du cadre de vie (effet émulateur sur la population, moins de vandalisme...).</i>

Arbitraire	<ul style="list-style-type: none"> • Répression demandée par les élus aux techniciens : <ul style="list-style-type: none"> – mais manque de moyens; – peur de la délation, de l'arbitraire; • Appui politique déterminant certains projets. • Plus le cadre d'intervention a fait l'objet d'un certain nombre de recommandations argumentées et claires, moins l'arbitraire est possible. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnaire délégué donne un avis jugé arbitraire par le technicien qui doit le faire admettre à la population. • L'effort de sensibilisation préalable élimine les risques d'incompréhensions et le sentiment d'arbitraire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Position arbitraire du Fonctionnaire délégué applique le Code wallon « pondu par les technocrates ». • Faire face aux rivalités de quartier. • Plus le cadre d'intervention a fait l'objet d'un certain nombre de recommandations argumentées et claires, moins l'arbitraire est possible.
Relation entre acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Elus/techniciens : pas les mêmes préoccupations. • Pression élus <--> population. • Coopération entre les élus difficile. • « Blabla », légèreté, projets n'aboutissent pas mais doivent être étudiés. • Difficulté à aménager de manière globale, ne pas satisfaire l'isolé (électorisme). • Difficulté à s'engager réellement, à prendre position. • La clarté des recommandations et l'échange préalable éliminent les risques d'incompréhension et de tension entre élus et techniciens, et entre élus et population. • L'implication des populations et le changement de leurs comportements sont les meilleurs moyens pour relever les obstacles de nature politique (électorisme). • La solution est moins technique ou politique que citoyenne ! 	<ul style="list-style-type: none"> • Si la population n'est pas impliquée, le projet ne peut être bien perçu. • Pression population <---> élus. • Faire face à la déception de la population qui s'est investie dans des projets « bidons ». • Pour éviter les risques de déception de la population qui va être sollicitée, il convient : <ul style="list-style-type: none"> – de fixer des échéances régulières d'évaluation; – d'être en mesure d'expliquer à la population pourquoi les projets ne débouchent pas. • Une implication forte de la population (et pas seulement ponctuelle) crée une obligation de résultat (et en augmente la probabilité). 	<ul style="list-style-type: none"> • Energie gaspillée pour des projets qui n'aboutissent pas. • Une implication massive de la population, suffisamment précoce et régulière, augmente les chances de voir aboutir les projets (enjeu politique).

C. La motivation des participants (des associations) à habiter leur commune

« Pour quelles raisons avez-vous décidé d'habiter l'entité d'Erquelinnes ou de Thuin ? »

12 propositions types étaient faites et les participants étaient invités à cocher 3 cases.



Les **liens familiaux** restent un facteur des plus déterminants pour choisir son lieu d'habitat. Viennent ensuite **l'environnement sain** et la qualité des **paysages**. Ces deux derniers facteurs apparaissent plus déterminants aux habitants de Thuin qu'à ceux d'Erquelinnes (alors qu'une observation sur le terrain par un urbaniste ou un architecte paysagiste pencherait sans doute plus pour la qualité globale des paysages de l'entité transfrontalière (tout dépend évidemment du site considéré)). En conséquence, à Thuin, on peut penser qu'il s'agit plutôt d'un public plus sensible à cet aspect. La possibilité de devenir propriétaire et la distance par rapport au lieu de travail qui sont des critères classiques sont évoqués par plus de 20% des participants et ce un peu plus à Erquelinnes qui possède des logements meilleur marché mais qui sont plus éloignés du pôle de Charleroi !

Le patrimoine architectural (la qualité du cadre bâti, par exemple l'habitat, les édifices publics, ...) **motive près de 30% des Thudiniens !** Ce qui est le plus étonnant, c'est qu'à **Erquelinnes**, les participants¹³ ne sont **pas du tout attirés par la qualité du cadre bâti** alors qu'hormis les monuments qui ne sont évidemment pas comparables à ceux de Thuin-centre et d'Ossogne, l'entité d'Erquelinnes **possède un patrimoine architectural d'ensembles excessivement bien conservés !** N'est-ce pas un manque de fierté de leur commune ?

¹³ C'est-à-dire les personnes contactées par les associations.

Il existerait donc une méconnaissance ou un désintérêt pour ce patrimoine bâti simple, homogène et exceptionnellement conservé¹⁴. Les participants sont généralement des personnes qui sont à l'avant-garde de la réflexion en matière du cadre de vie et par conséquent il serait très important qu'un **travail d'éveil au patrimoine urbanistique soit entrepris avec eux...** Ce phénomène existe probablement dans les deux entités car ce sont sans doute les monuments qui ont motivé l'avis des habitants de Thuin.

¹⁴ Ce constat est peut-être à relativiser par l'habitude à se focaliser sur un problème plutôt que sur ce qui va bien. En effet, l'harmonie du patrimoine urbain d'Erquelinnes est peut-être considérée comme un acquis et non comme un plus.

4. Le sondage téléphonique d'un millier d'Erquelinnois et de Thudiens

L'enquête tente de localiser les lieux qui interpellent le plus la population afin d'y proposer des projets les plus proches possible de leurs attentes.

A. Taux de réponse, représentativité, marge d'erreur et éléments méthodologiques

a. Les taux de participation et de réponses

Il est intéressant de voir si les habitants répondent à un **appel à la participation** par l'intermédiaire du milieu associatif et si un **sondage téléphonique** suscite de nombreuses réponses.

D'une part, la **participation** de la population s'est faite au travers de réunions d'associations. Elles ont été sélectionnées à partir d'une liste d'environ 150 associations de Thuin et d'une centaine d'Erquelines. Elles sont culturelles, historiques, patrimoniales, environnementales¹⁵. A Thuin, 120 associations ont été convoquées par le Centre culturel à des réunions par ancienne commune (8 réunions). Ces rencontres ont été complétées par des contacts ciblés afin de combler le paysage associatif (7 réunions). A Erquelines où le tissu associatif est moins structuré, 3 réunions communes ont été organisées; les autres rencontres ont eu lieu avec des membres d'associations ciblées. Sur les deux entités, 110 questionnaires ont été remplis (70 « en direct » lors de réunions et rencontres, 40 après distribution par les participants aux réunions). Les personnes présentes se sont investies dans la réflexion en listant leurs attentes et les garanties qu'elles demandaient pour s'investir dans ce projet. Ce résultat est satisfaisant dans la mesure où nous estimons sur base de l'expérience qu'une trentaine de personnes mobilisées est un bon score. Il faut remarquer que les participants ont répondu à une attente exigeante d'Espace Environnement. Ce n'était pas une action passive, loin s'en faut. Ils ont consacré une soirée à réfléchir aux atouts et faiblesses de l'urbanisation communale. La plupart des personnes n'avaient pas de formation particulière dans le domaine. Elles ont montré une **volonté d'aider la commune à identifier leurs attentes**. En effet, le travail demandé était important. Plusieurs personnes ont même assuré bénévolement le rôle de relais auprès de leurs concitoyens. À titre de comparaison, dans le cas d'un référendum, il suffit de cocher une case. Ici, c'est une véritable production d'idées qui était nécessaire. Le temps consacré à cocher l'une des trois alternatives d'un référendum est de quelques secondes; celui passé au questionnaire se compte en dizaines de minutes voire en heures, c'est-à-dire des centaines, voire des milliers de fois plus...

La meilleure comparaison, ce sont les réunions de comités d'habitants qui s'organisent pour répondre à un problème de quartier. D'expérience, on constate qu'une participation de l'ordre de 50 personnes (pour une grande commune) est un bon résultat qui s'obtient souvent dans des contextes « chauds ». Ce sont ces situations où une menace pèse directement sur la population : pollution, aménagement non désiré, ... Ici, malgré l'enjeu moins direct et moins chaud, on obtient comparativement une **bonne participation**.

¹⁵ Les associations sportives n'ont pas été contactées car elles sont très nombreuses et pas forcément préoccupées par le patrimoine et l'urbanisme. Cependant à Donstiennes, le Club de balle pelote fut contacté car c'était la seule association et qu'elle touchait un sport de tradition locale.

	Nombre d'habitants 1998 selon l'INS		Nombre de formulaires de membres d'associations	
ERQUELINNES	9733		46	
BERSILLIES-L'ABBAYE	729	7%	8	17%
ERQUELINNES	3953	41%	10	<i>21%</i>
GRAND-RENG	1492	15%	2	<i>4%</i>
HANTES - WIHERIES	606	6%	2	4%
MONTIGNIES-ST-CHRISTOPHE	380	4%	-	<i>0%</i>
SOLRE-SUR-SAMBRE	2573	26%	24	51%
NON LOCALISABLE	0	0%	1	<i>2%</i>
Nbre hab. entité/ nbre hab. 2 entités :	40%		42%	= form. Entité/ form. 2 entités
THUIN	14559		63	
BIERCEE	1003	7%	4	<i>6%</i>
BIESME-SOUS-THUIN	488	3%	5	8%
DONSTIENNES	156	1%	5	8%
GOZEE	4301	30%	2	<i>3%</i>
LEERS-ET-FOSTEAU	364	3%	2	<i>3%</i>
RAGNIES	435	3%	23	37%
THUILLIES	1965	13%	6	<i>10%</i>
THUIN	5845	40%	16	<i>25%</i>
Non localisables	2	0%		
Nbre hab. entité/ nbre hab 2 entités :	60%		58%	= form. Entité/ form. 2 entités
Erquelinnes + Thuin	24292			

Cette participation n'est pas comparable entre les différentes sections. La différence de population des différentes sections n'est pas suffisante pour expliquer cela. Les pourcentages en **gras** nous indiquent les sections où le dynamisme associatif s'est montré le plus vif et ceux en *italique* où il est le plus faible, ceci est évalué en proportion avec la population de la section. Les deux cas extrêmes sont Gozée où il y a proportionnellement 10 fois moins de participants que de population¹⁶ et 10 fois plus à Ragnies¹⁷ ! Les communes disposent donc d'un **atout** avec ces **sections plus dynamiques** grâce à des associations et d'une **faiblesse** avec celles **absentes**. Remarquons qu'un équilibre se marque entre l'entité d'Erquelinnes (42% des participants pour 40% de la population) et celle de Thuin (58% des participants pour 60% de la population) : **la représentativité de l'associatif est bien équilibrée entre les deux entités.**

D'autre part, lors de notre **sondage** (téléphonique), les personnes avaient le droit de refuser de répondre.¹⁸ Vu le nombre d'enquêtes « bidons » (démarchage publicitaire et télévente), les personnes se montrent sans doute plus méfiantes.

Enfin, nous nous sommes imposé une éthique d'enquête en n'enfermant pas les personnes par les questions mais en leur permettant de choisir d'y répondre. Ce choix est méthodologiquement discutable. En effet, Sophie de Menthon¹⁹ qui est une personne respectueuse de la déontologie propose néanmoins de ne pas poser explicitement la question « Pouvez-vous nous consacrer une dizaine de minutes maintenant pour répondre à 3 questions simples ? » car les personnes sont désorientées par l'arrivée d'un interlocuteur inconnu et semblent alors opposer un refus plus direct.

¹⁶ Afin de favoriser cette section nombreuse, quatre rencontres ont été faites mais sont restées sans réponse.

¹⁷ Où une seule réunion a été impulsée.

¹⁸ Ce n'est pas une imposition comme pour un recensement décennal.

¹⁹ Sophie de Menthon *Le sondage téléphonique efficace*, éditions de l'organisation 1987

Commencer par poser des questions fermées faciles (exemple : allez-vous voter aux prochaines élections ?...) permet de mettre la personne en confiance et ainsi d'entamer le dialogue et donc de diminuer le risque de refus ²⁰. De toute manière, avant tout, ce qui est fondamental c'est d'avertir directement la personne de l'objet réel de l'enquête.

Dans ce cas, 39 % des personnes susceptibles d'être interrogées ont refusé de répondre ou ont évoqué différents prétextes :

- Les personnes s'étant dites « pas intéressées » (par le principe, par leur commune, ou n'ont pas confiance) représentent 54% des refus
- Pas le temps, même à un autre moment de la journée ou de la soirée 11%
- Problèmes de maladie, familiaux, de décès, ... 14 %
- Ont raccroché au nez 7 %
- Croit avoir déjà répondu à la même enquête 1%
- Autres raisons (prend son bain, ...) 12 %

Le taux de refus était plus élevé à Erquelinnes (42%) qu'à Thuin (37%). Le taux de réponses était respectivement de 58 % et 63 %.

Malgré ce contexte défavorable aux enquêtes téléphoniques (nombreux appels dissimulant une démarche commerciale), **plus de 6 personnes sur 10²¹ ont accepté de répondre**. Il faut tenir compte de cet aspect dans l'interprétation de l'enquête. Une fois que ces personnes qui ne se montrent pas intéressées seront concernées directement par un problème de leur cadre de vie, auront-elles alors un avis ? Quel serait cet avis ? Le parallèle est à faire avec les sondages sur les intentions de votes. Quel sera le poids des indécis ? La problématique du cadre de vie est-elle secondaire à d'autres préoccupations ? Si oui, lesquelles. Le travail réalisé auprès des Conseillers communaux montre l'importance relative des différents secteurs de la vie communale. En bref, il apparaît que le cadre de vie est vécu de façon plus secondaire à Erquelinnes qu'à Thuin. Le redéploiement économique et l'emploi dans cette commune transfrontalière en déclin industriel préoccupent de manière vitale les personnes interrogées. Il en est sans doute de même pour les habitants. Ceci pourrait expliquer, du moins en partie, le taux de refus plus élevé à Erquelinnes : le sujet leur apparaît moins prioritaire. Il ne faudra pas oublier de motiver et de lier les pistes d'aménagements aux préoccupations émises à Erquelinnes afin qu'elles répondent de plus près aux attentes.

Il reste que sur les 1776 personnes appelées et susceptibles d'être interrogées, **61 % des personnes ont bien voulu investir du temps pour réfléchir à leur cadre de vie**. Les commentaires émis sont cohérents et se regroupent entre certaines personnes, ce qui concourt à montrer l'existence d'une attente objective. Par conséquent, ce n'est sûrement pas une préoccupation négligeable.

²⁰ Cette pratique doit sans doute permettre de réduire le taux de refus. Cependant, dans le cas présent, les enquêteurs ont limité ce biais en rattrapant les personnes les plus hésitantes par la question « *Madame (Monsieur)*, depuis combien de temps habitez-vous (*par ex. Grand-Reng*)? » En effet, ça permettait souvent de remettre la personne en confiance et d'administrer le questionnaire.

²¹ Et en excluant celles qui ne connaissent pas l'entité (n'habitent pas l'entité (par exemple : lieu de travail d'une personne n'habitant pas l'entité); n'habitent pas depuis assez longtemps et ne font que passer) et les numéros appelés sans réponse (non attribués ou 4 x sans réponse (ou le répondeur)).

b. La représentativité géographique, les catégories socio-professionnelles et la marge d'erreur

1. Les personnes qui ont le téléphone sont-elles géographiquement représentatives de la population ?

Lors d'expériences précédentes²², il est apparu fondamental de bien respecter l'équilibre de l'échantillon d'un point de vue géographique. En effet, le choix des édifices et des endroits²³ dépendait plus de ce facteur que des catégories socio-professionnelles, de l'âge ou du sexe. C'est pourquoi nous nous sommes assurés de cette représentativité²⁴ :

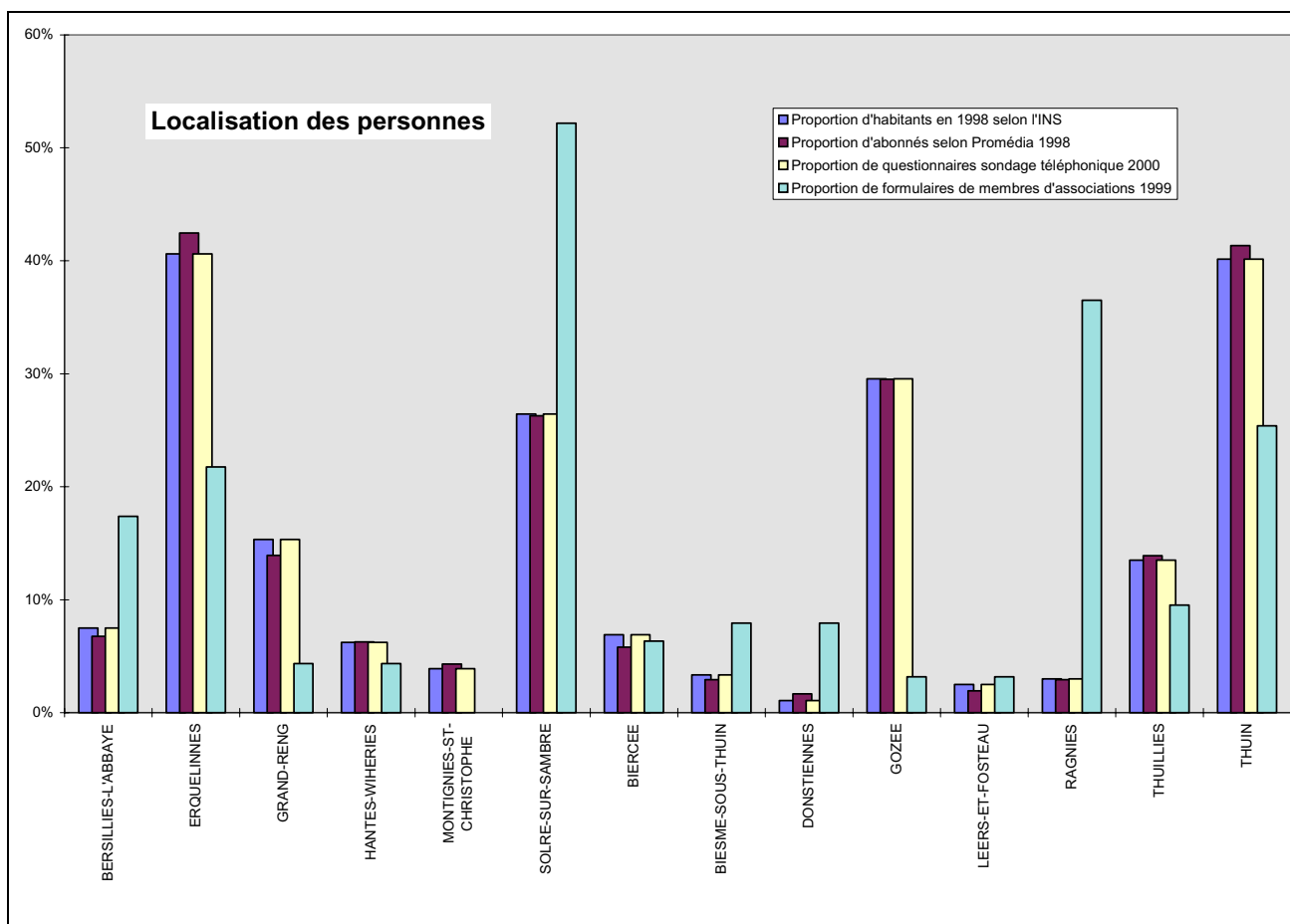
	Nombre d'habitants selon INS 1998		Nombre d'abonnés selon promédia 1998		Nombre de questionnaires		Questionnaires complémentaires
ERQUELINNES	9733	100%	3064	100%	401	100%	26
BERSILLIES-L'ABBAYE	729	7%	207	7%	30	7%	1
ERQUELINNES	3953	41%	1301	42%	163	41%	0
GRAND-RENG	1492	15%	427	14%	61	15%	2
HANTES-WIHERIES	606	6%	192	6%	25	6%	5
MONTIGNIES-ST-CHRIST.	380	4%	132	4%	16	4%	17
SOLRE-SUR-SAMBRE	2573	26%	805	26%	106	26%	1
Non localisables	0	0%	0	0%		0%	
	Nombre d'abonnés x nbre de personnes par maison / nombre d'habitants :						82%
THUIN	14559	100%	4830	100%	599	100%	67
BIERCEE	1003	7%	280	6%	41	7%	0
BIESME-SOUS-THUIN	488	3%	141	3%	20	3%	10
DONSTIENNES	156	1%	81	2%	6	1%	25
GOZEE	4301	30%	1425	30%	177	30%	0
LEERS-ET-FOSTEAU	364	3%	94	2%	15	3%	15
RAGNIES	435	3%	141	3%	18	3%	12
THUILLIES	1965	13%	671	14%	81	13%	5
THUIN	5845	40%	1997	41%	241	40%	0
Non localisables	2	0%			0	0%	
	Nombre d'abonnés x nbre de personnes par maison / nombre d'habitants :						91%
Total des 2 entités :	24292		7894		1000		93

²² Fontaine-l'Évêque (Ce travail a été réalisé par J.-A. POULEUR, Architecte, A.C. BIOUL, Historienne de l'art, L. FRANCOIS, Géographe-urbaniste et P. DEBECQ, Assistant-*Le Patrimoine des Fontainois - Rapport de l'interview publique des 18, 19, 20 et 21 septembre 1996* - Rapport non publié 1996) et Courcelles (« *Outil participatif de valorisation et d'orientation urbanistique* » des périmètres de Courcelles, Gouy-lez-Piéton, Souvret et Trazegnies (1999) a été réalisé avec le soutien du Ministère de l'Aménagement du Territoire, Région wallonne.)

²³ Du point de vue du choix mais pas des motivations de celui-ci.

²⁴ L'IBPT (Institut Belge des Services postaux et des Télécommunications) parle de taux de pénétration c'est-à-dire du nombre de lignes par 100 habitants : en 1996 il était de 46,53% en Belgique. En ajoutant les GSM qui sont de l'ordre de 700000 en 1998, on est proche d'une ligne pour deux habitants. On sait que le nombre d'habitants par maison est en Wallonie et en Flandre de 2,69 (de 2,63 à Erquelines et de 2,77 à Thuin selon l'INS 1991) et par conséquent qu'on touche bien plus de personnes que cela (approximativement moins de 82 et 91 %). En 1991, l'INS (Institut national de Statistique) a recensé 71 % des logements raccordés au téléphone à Erquelines et 77% à Thuin. L'IBPT ne possède pas de statistiques permettant de dire quelles sont les catégories socio-professionnelles sous ou sur-représentées parmi les personnes possédant le téléphone. L'expérience menée par le partenaire français d'Espace Environnement, l'Adus, (réalisé par la société Estel en 1982, 42 rue de Lancry 75010 Paris Tél. 205.44.01) soulève la même question. Nous pensons comme eux qu'il existe certainement un ménage type non équipé pour des raisons économiques, culturelles, idéologiques, ... Néanmoins la plupart des sondages fonctionnent de cette manière et donnent des résultats intéressants.

Le nombre d'abonnés au téléphone dans chacune des 2 communes et des 14 sections est quasiment proportionnel à la population (les différences maximum sont de l'ordre de 1%²⁵). En conséquence, on peut affirmer qu'une **enquête téléphonique** sur les entités d'Erquelinnes et de Thuin est **représentative géographiquement** de ses habitants. En ayant procédé aléatoirement, le nombre de questionnaires remplis est proportionnel à la population selon l'INS ²⁶. De plus, pour pouvoir procéder à une analyse statistique sur toutes les sections, des **questionnaires complémentaires** ont été réalisés sur les petites sections : Hantes-Wihéries, Montignies-Saint-Christophe, Biesme-sous-Thuin, Donstiennes, Leers-et-Fosteau et Ragnies pour atteindre un total minimum de 30 questionnaires par section²⁷. Ces questionnaires ont été traités séparément pour ne pas influencer la proportionnalité.



²⁵ Par exemple les abonnés de Thuillies représentent 14% de ceux de l'entité de Thuin alors que les habitants de Thuillies représentent 13% de la population de cette entité.

²⁶ Par ailleurs, on a constaté qu'un taux de réponses plus élevé existait à Biesme-sous-Thuin, à Montignies-Saint-Christophe, à Thuillies et surtout à Ragnies. Nous avons même obtenu des questionnaires en surnombre. Ces questionnaires en trop (obtenus lors de la partie strictement aléatoire) sont séparés des autres pour garder une stricte proportionnalité. Par contre à Gozée, il était nettement inférieur (27% des répondants au lieu de 30% attendus (et obtenus au final)).

²⁷ Le nombre minimum est 30 pour pouvoir appliquer les règles des probabilités applicables aux grands nombres.

Ce qui frappe d'un point de vue géographique c'est que la proportion d'habitants de chacune des sections des deux entités (selon INS 1998) est quasiment identique à celle de ses abonnés (Promédia 1998). De plus, aléatoirement, nous avons obtenu une répartition géographique des personnes sondées téléphoniquement (notre sondage 2000) pratiquement identique à celle de la population. Pour des raisons de clarté des résultats, nous avons établi des quotas pour obtenir la stricte proportionnalité ²⁸.

2. Les personnes « non actives » et « actives » selon leur statut socio-professionnel

Groupe Erquelinnes et Thuin	Activité + profession INS 1991; âge+sexe INS1998)		Associations		Téléphone	
a habité pendant MOINS D'1 AN			1	1%	5	1%
a habité pendant MOINS DE 10 ANS			26	24%	174	17%
a habité pendant MOINS DE 20 ANS			22	20%	191	19%
a habité pendant 20 ANS ou plus			61	55%	630	63%
Total			110	100%	1000	100%
Femme	12513	52%	42	38%	645	65%
Homme	11779	48%	68	62%	355	36%
Total	24292	100%	110	100%	1000	100%
Age : moins de 10 ans	2954	12%	-	0%	0	0%
Age : de 10 à 14 ans	1561	6%	-	0%	2	0%
Age : de 15 à 19 ans	1554	6%	1	1%	33	3%
Age : de 20 à 39 ans	6748	28%	28	26%	263	26%
Age : de 40 à 59 ans	6458	26%	47	42%	388	39%
Age : de 60 à 64 ans	1168	5%	compris 65 +		85	9%
Age : 65 ans et plus	3849	16%	34	30%	229	23%
Total	24292	100%	110	100%	1000	100%
Autres	1013	4%	5	5%	14	1%
Ayant cessé l'activité (pensionné,...)	5096	22%	24	22%	214	21%
Cadre secteur privé	423	2%	4	4%	14	1%
Demandeur d'Emploi	1747	8%	2	2%	40	4%
Elève / Etudiant	6458	27%	1	1%	41	4%
Employé Public (fonction, enseignants..)	2087	9%	35	32%	185	19%
Employé secteur privé	1603	7%	8	7%	148	15%
Indépendant Artisan	787	3%	2	2%	15	2%
Indépendant autre qu'artisan	compris artisan		17	15%	99	10%
Ouvrier secteur privé (entreprise, ...)	1645	7%	5	5%	56	6%
Ouvrier secteur public (fonctionnaire)	733	3%	compris dans ouvrier privé		16	2%
S'occupant du Ménage ("Femme au Foyer")	1932	8%	7	6%	158	16%
Total	23524	100%	110	100%	1000	100%

Dans ce tableau nous avons regroupé Thuin et Erquelinnes car les différentes statistiques sont très semblables (différences nulles ou de l'ordre d'un pour cent).

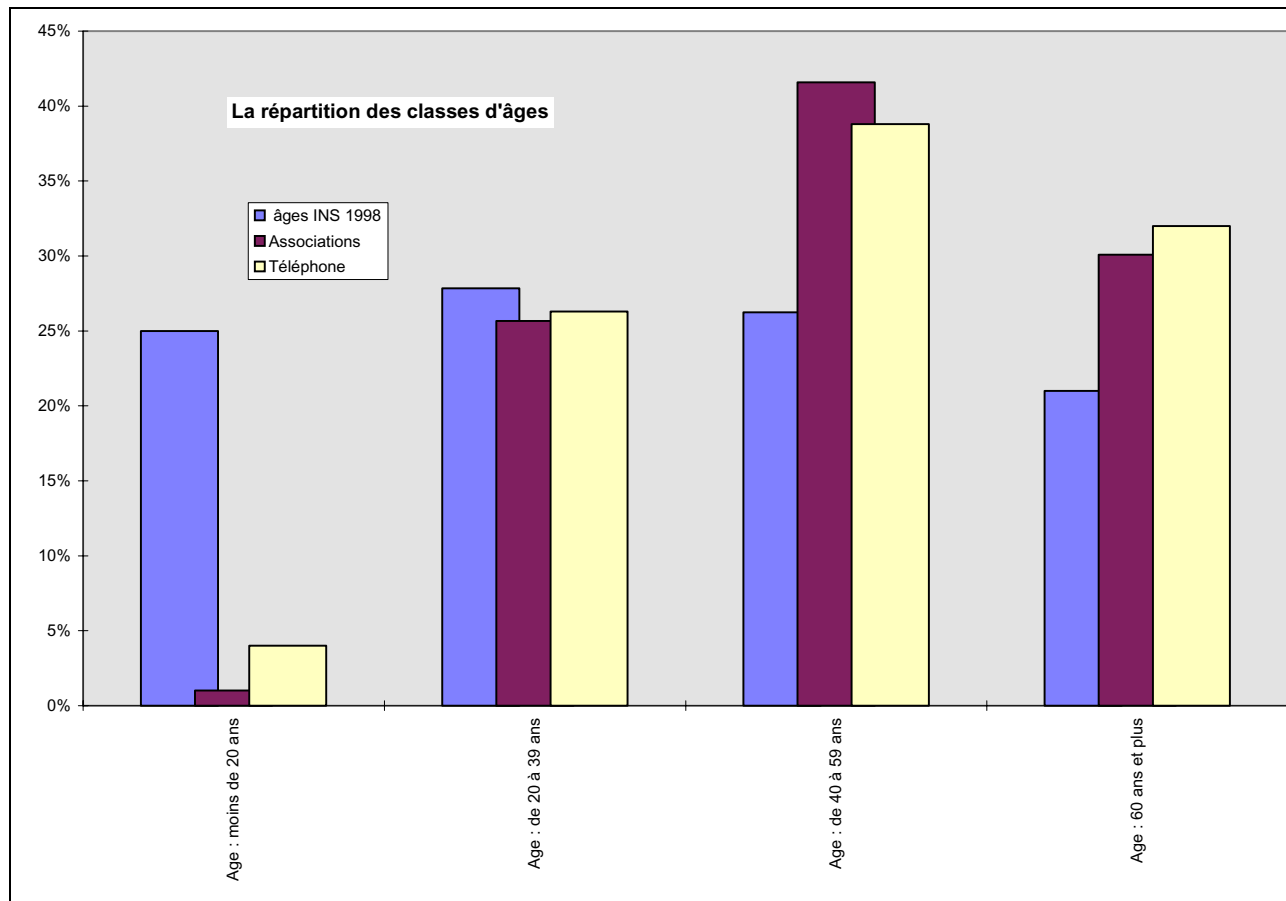
Les personnes qui s'investissent dans le **milieu associatif** des deux entités semblent bien **intégrer les nouveaux venus**. En effet, 25% des participants habitaient leur commune depuis moins de 10 ans. Ce pourcentage descend à 18 % pour les personnes qui répondaient à l'enquête téléphonique (ces dernières sont probablement plus proches de la réalité communale étant donné qu'il s'agit d'un échantillon aléatoire mais nous ne disposons pas de cette information puisqu'elle n'est pas relevée comme telle par l'Institut National de Statistique).

Les femmes sont sous-représentées dans le milieu associatif²⁹ et sur-représentées dans l'enquête téléphonique. Mais ceci ne s'avère pas déterminant au niveau des résultats car d'autres facteurs sont bien plus déterminants³⁰.

²⁸ Par contre, pour rappel, la proportion de participants volontaires (« membres d'associations 1999 ») peut s'avérer très déséquilibrée : à Solre-sur-Sambre, il y a 2 fois plus de personnes, à Grand-Reng 4 fois moins, à Gozée 10 fois moins et à Ragnies 10 fois plus !!! Tout ceci malgré un traitement équitable (voir note de bas de page xxx19 ci-avant qui explique qu'Espace Environnement a même encouragé les sections fort peuplées ayant un faible taux de participation).

²⁹ Une association typique a pourtant été rencontrée : « vie féminine ».

Par contre, on observe des déséquilibres importants quant aux classes d'âges interrogées : les jeunes de moins de 15 ans sont forcément sous-représentés puisque le mode d'interpellation³¹ et le questionnaire étaient conçus pour les plus de 14 ans. Ce sont les 40 ans et plus qui sont sur-représentés dans l'échantillon aléatoire de l'enquête téléphonique³² et dans le mouvement associatif. Ce facteur est important à mémoriser pour l'**interprétation** des résultats finaux : **les jeunes sont sous-représentés, voire absents des deux enquêtes**³³.



³⁰ Lors d'enquêtes précédentes, ce facteur ne s'est pas avéré explicatif des motivations des personnes interrogées.

³¹ On accroche pas des jeunes de 12 ans par les mêmes moyens que des adultes : les motivations de ces groupes d'âges sont très différentes.

³² Ceci malgré des consignes claires qui imposaient à l'intervieweur de faire répondre les jeunes qui passent à Papa ou Maman : « Si la personne propose : « Je vais vous passer Papa ou Maman », c'est un indicateur. Dire « C'est votre questionnaire » ... ».

³³ D'autres moyens pourraient être mis en place pour recueillir l'avis des jeunes : questionnaires adaptés, enquêtes dans les écoles (un projet pilote avait été amorcé dans une école mais n'a pas trouvé le soutien approprié), réunion auprès des associations « jeunes » (Maison des jeunes, club J, scouts,...) réalisation d'une « activité jeunes » accompagnée d'interviews (par exemple, une « journée rollers »), attention particulière sur les informations concernant les jeunes communiquées par les aînés lors de l'enquête, ...

Les statuts professionnels des **participants** (du milieu associatif) et des **sondés** (représentatifs de l'équilibre géographique) sont variés. Toutes les catégories actives ou non actives sont bien représentées.

- **Actifs** : Cadre secteur privé - Demandeur d'Emploi - Employé du secteur Public (fonctionnaires, enseignants,...) - Employé du secteur privé - Indépendant - Ouvrier secteur privé (entreprises, ...) - Ouvrier secteur public (fonctionnaires).
- **Non actifs** : ayant cessé leur activité (pensionné, incapacité de travail,...) - Elève/Étudiant, ... - S'occupant du Ménage ("Femme au Foyer", ...).

Les **employés du secteur public** sont fortement sur-représentés dans les associations (+23%) dans une moindre mesure à travers le sondage (+10%) ainsi que les **indépendants** (+14% dans les associations et + 9 % dans l'échantillon du sondage téléphonique). Les personnes s'occupant du ménage sont sur-représentées dans le sondage téléphone (+8%) alors qu'elles sont sous-représentées dans l'associatif (-2%). Les employés du secteur privé sont sur-représentés dans le sondage (+8%). Les demandeurs d'emploi sont sous-représentés dans l'associatif (-6%) ainsi que dans une moindre mesure dans le sondage (-4%). Les cadres secteur privé sont légèrement sur-représentés dans le secteur associatif (+2%) et sous-représentés dans l'enquête téléphonique.

Ce sont les personnes les plus actives qui s'investissent, encore en plus, dans la vie collective. C'est incontestablement **les jeunes** (élèves et étudiants) qui sont les plus **sous-représentés** dans l'associatif (-26%) et dans le sondage (-23%) mais ceci rejoint le constat ci-dessus sur les classes d'âges.

S'il est clair que certains groupes ont tendance à mieux s'impliquer que d'autres dans la vie collective touchant au cadre de vie, ce ne sont pas « les notables » de la ville (médecins, notaires, ...) qui ont dominé le discours. Ces profils sont proportionnellement très peu présents. La représentativité est bien diversifiée. Le sondage donne certainement une image plus proche de la population que l'associatif. Mais l'associatif apporte d'autres choses sur lesquelles nous reviendrons plus loin (regard plus critique, avertisseur des changements à venir, réflexion plus approfondie, ...). Enfin, le débat sur la participation se pose certainement moins en terme de lutte de classes (la sur-représentation des employés du public ne correspond pas à une prise de pouvoir par un groupe dominant le centre urbain) qu'en terme de sous-représentation des plus jeunes et surtout **en qualité d'organisation du tissu social**. En d'autres termes, il semble que la capacité de certains quartiers à répondre à une demande engendre des disproportions bien plus grandes que des différenciations de catégories socio-professionnelles (s'il est probable que les catégories socio-professionnelles influencent cette capacité d'organisation, ce n'est sûrement pas uniquement les groupes dominants qui sont les seuls aptes à le faire. Par exemple, la cohésion de quartiers ouvriers s'est souvent avérée très forte : Marchienne-Docherie à Charleroi, Souvret à Courcelles, Les Marolles à Bruxelles, ...).

3. Les marges d'erreurs : De la « scientificité » des enquêtes...

Quart d'heure humoristique

Une personne aura certainement envie de savoir quelle est la marge d'erreur de cette enquête. Nous lui dirons « Ne vous fiez pas trop aux chiffres, mais bien à ce qu'ils veulent dire ». L'opinion publique est vite rassurée quand on lui parle de statistiques. Mais c'est un moyen de manipulation facile dont la plupart des gens ne comprennent pas les implications. On devrait expliquer ce que les chiffres veulent vraiment dire : ils ont leurs limites. En ce sens, le cas de l'élection présidentielle française 1995 fut un régal. Chirac, désigné vainqueur au premier tour par les sondages, s'y retrouve en seconde place, derrière Jospin !³⁴

Il faut savoir la loi statistique (qui est valable à partir de 30 personnes) ne tient pas compte de l'erreur de mesure, ni de l'erreur d'interprétation (celle de la clarté du rapport mais aussi de la façon dont les personnes écouteront ce qui sera dit) qui sont au moins aussi, voire plus, importantes à contrôler.³⁵ De plus, l'importance de cette erreur dépend de ce qu'on veut conclure. Dans le cas 51% Chirac/49% Jospin, un intervalle de confiance de 5% veut dire qu'on a 95 % de chance que Chirac ait de 48,5 à 53,5 % des suffrages et Jospin de 46,5% à 51,5%. Autant dire que rien n'est dit.

Par contre, avec 33 personnes considérées comme représentatives avec un niveau de confiance de 90%, un édifice cité par 74 % des enquêtés devrait être cité par la population mère entre 61 et 86 %. Bien que moins précis, ce résultat est suffisant pour ce que nous cherchons : identifier les bâtiments et endroits les plus appréciés.

La marge d'erreur de nos deux enquêtes

Dans le cadre de **l'interview du monde associatif**, les notions de statistiques n'ont pas de sens. L'interview des participants n'a pas de marge d'erreur puisque toutes les personnes participantes sont reprises³⁶. En dehors des erreurs de mesure et d'interprétation, l'analyse est évidemment sûre à 100%. Ce n'est pas une enquête, c'est un résultat dont les conséquences sont à évaluer de manière qualitative. Il n'y a pas d'erreurs de représentativité puisque les résultats ne représentent que ce que les gens ont écrit sur leur questionnaire. On ne peut pas retranscrire ces résultats (même avec une marge d'erreur) à toute la population puisque les participants n'ont pas été choisis au hasard (ils ont choisi de venir volontairement). Il reste que ces résultats sont porteurs d'une certaine tendance montante car exprimée par la partie dynamique de la population.

³⁴ Ce n'est pas un hasard. Dans ce cas, dire que « 1000 personnes ont été interrogées avec un niveau de confiance de 95% avec une marge d'erreur de 5 % (le laïus habituel) » ne signifie rien du tout. Nous pouvons aussi vous affirmer que 33 personnes ont été interrogées avec un niveau de confiance de 90% avec une marge d'erreur d'environ 10 %. Pourquoi pas?!!! En effet, pour commencer, il ne s'agit pas vraiment de calcul d'erreurs mais d'intervalles de confiance. Un résultat d'intention de vote comme le 51% Chirac / 49% Jospin à 3 mois du scrutin ne veut rien dire. Premièrement, du point de vue prédictif, mais deuxièmement, du point de vue statistique ! Même avec 1000 personnes interrogées avec un niveau de confiance de 95 % sur l'échantillon et un intervalle de confiance de 5% !

³⁵ Le Monde diplomatique a consacré plusieurs articles et un numéro spécial de « Manière de voir » à cette problématique sociale importante : l'illusion de scientificité des enquêtes et du phénomène social qui tend à justifier une démission de la décision politique.

³⁶ Celles-ci ne sont pas forcément représentatives de l'ensemble du monde associatif puisque certaines n'ont pas été consultées (associations sportives, de jeunes, ...) mais plutôt des associations socio-culturelles et économiques (cercles d'histoire, maison de la culture, .chambres d'hôtes, ligue des familles, comités de quartier, ...).

D'autre part, le **sondage téléphonique** a une marge d'erreur analysable que nous fournissons ci-dessous mais elle doit être correctement interprétée (ce qui est toujours délicat, voir remarque ci-avant).

En considérant un niveau de confiance de **95%** (référence habituelle), l'intervalle de confiance est de **3%** pour les résultats avoisinant 50% (par exemple comme le montre le tableau en note, un bâtiment cité par 50% des personnes a 95 chances sur cent d'être cité par 47% à 53% de toute la population soumise à la même question au même moment).³⁷

Nombre minimum de citations pris en compte

Dans une problématique sociale, **un phénomène considéré comme important par un petit groupe peut devenir critique pour toute la population**. En conséquence, quel est le nombre minimal de citations à prendre en compte ? Il n'y a pas de réponse irréfutable à donner. Tout nombre comporte une part arbitraire mais d'expérience, celle que nous proposons ci-dessous s'avère opérationnelle.

Nous prenons en référence une base minimum de 5 %. Quand dans une population, un groupe défend un point de vue commun, il existe une taille critique à partir de laquelle ces personnes peuvent faire adhérer la majorité de la population à leur thèse. Cette taille n'est pas forcément les 50% de la population. La taille de 5 % de la population est parfois avancée en sociologie et est utilisée dans certains pays pour définir la taille minimum d'un parti pour qu'il accède aux parlements. Ces opinions émergentes sont intéressantes à déceler afin de prévenir les besoins naissants et de les résoudre avant qu'ils ne deviennent cruciaux.³⁸

³⁷ L'intervalle de confiance est nettement plus précis pour des faibles pourcentages : par exemple, un endroit cité par 3,3% des personnes sondées a 95 chances sur cent d'être cité par 2,2 % à 4,4 % de toute la population soumise à la même question. L'ordre de grandeur de ces intervalles de confiance augmente légèrement à l'échelle de chacune des entités (c'est-à-dire qu'il devient moins précis). En effet, les résultats de 10 % de 10000 sont moins fiables que ceux de 10 % de 15000. Ceci explique que l'intervalle de confiance est plus large à Erquelinnes (c'est-à-dire moins précis) qu'à Thuin :

	Niveau de confiance	Pourcentage obtenu	intervalle de confiance	Marge inférieure	Marge supérieure
Total enquête	95%	50 %	+/- 3 %	53 %	47 %
	95%	3,3 %	+/- 1,1 %	2,2 %	4,4 %
Erquelinnes	95%	50 %	+/- 4,8 %	45,2 %	54,8 %
	95%	3,3 %	+/- 1,7 %	1,6 %	5 %
Thuin	95%	50 %	+/- 3,9	46,1%	53,9%
	95%	3,3 %	+/- 1,4	1,9 %	4,7%

³⁸ Par précaution, nous tiendrons au moins à l'oeil tous les résultats qui peuvent atteindre cette « marge supérieure » de 5%, c'est-à-dire les « pourcentages obtenus » atteignant **3,3%**. Comme les personnes d'Erquelinnes ne citent quasiment que des patrimoines de leur entité (de même que pour les Thudiniens) et que les décisions se prennent à l'échelle communale, 3,3% des citations de la plus petite des 2 entités (Erquelinnes) représentent 1,2 % des citations des deux communes (car les Erquelinnois représentent 40% des personnes interrogées).

Cette limite de 5 % qui assure à 95 % de prendre en compte tous les patrimoines qui pourraient être cités par 5% des habitants (principe de précaution) est évidemment discutable comme toute autre limite ⁴⁴, mais d'expérience elle permet de cerner les priorités à mettre en oeuvre et est majoritairement confirmée par le dialogue avec la population.

4. Conclusions sur les marges d'erreurs

Pour éviter des calculs qui risquent d'embrouiller plus qu'éclairer, nous considérerons les résultats de manière simple : des **tendances au moment** de l'enquête auprès **d'un groupe porteur de changements (les participants de l'associatif) et auprès de la population (les sondés de l'enquête téléphonique)**. Ces tendances permettent de découvrir sur quel type de terreau fertile les décisions de l'avenir seront prises.

Tous ces résultats auront un impact qui variera en fonction des optiques politiques qui seront prises. **L'interview et l'enquête n'ont aucune prétention de prédire l'avenir mais sont un instrument pour aider le Conseil communal à mieux pressentir la meilleure décision à prendre.**

5. Pourquoi n'a-t-on pas laissé plus de temps pour répondre au questionnaire ?

Prises sur le vif et sans possibilité de se remémorer les bâtiments et les endroits par une visite ou des photos, les personnes n'omettent-elles pas des choses importantes ?

Lors d'une expérience précédente, les personnes avaient pu visualiser plus de 300 patrimoines représentés en photos dans 4 expositions. Lorsqu'un patrimoine était préféré de mémoire (spontanément), il obtenait toujours un bon score lorsqu'il était repris sur les photos. Mais d'autres édifices ou endroits interpellaient les participants. Le rapport visuel qu'engendre la photo explique généralement ce phénomène⁴⁵. Aucun endroit nouveau n'apparaissait mais une série de chancres visuels ou de petits édifices symboliques en ressortait en plus.

La photo opère un effet de sensibilisation comme une visite in situ commentée par un guide qui attire le regard sur un environnement fréquenté mais souvent méconnu. Comme nous ne disposons pas d'informations directes sur ce potentiel de sensibilisation, il est important de rester vigilants à toute autre chose qui peut avoir de l'intérêt. Pensons notamment aux regards différents portés par la population en général et celui des associations en particulier. Ces dernières, ayant un regard plus pointu, attirent l'attention sur des choses parfois méconnues par le « tout public ». Celui-ci sera aisément et facilement convaincu par l'intérêt de ces patrimoines dont il ne se remémore pas directement la valeur.

⁴⁴ On peut aussi décider de ne prendre que ceux qui auront 95 chances sur cent de récolter 5% des citations (principe de certitude), comme on peut choisir de ne prendre que les résultats qui constituent un problème pour la majorité des habitants,...

⁴⁵ On sait que la photo utilisée comme inducteur n'a pas le même effet qu'un mot ou une phrase (image plane <---> image mentale). Ici, l'effet du cadrage apparaît déterminant.

La réponse demandée immédiatement à travers le sondage permet de définir le patrimoine « spontané ». Au contraire, l'approche par induction photos biaise forcément les résultats par l'influence qu'elle opère ou noie la personne sous une masse d'informations. L'induction n'est pas une mauvaise chose en soi, à condition de soigneusement maîtriser son outil et d'en interpréter correctement les résultats. Comme ce fut le cas à Courcelles, ces résultats sont riches en enseignement sur le potentiel de sensibilisation de la population et demandent un long et riche travail d'analyse typologique et morphologique. Laisser plus de temps aux personnes pour répondre (comme ce fut le cas pour l'associatif dont certaines personnes disposèrent du questionnaire pendant plusieurs semaines) permet d'avoir des réponses plus affinées mais cause le non-retour d'un nombre important de questionnaires⁴⁶. Cela ne permet pas non plus d'avoir de très nombreux avis sur un endroit. De plus, les personnes sont influencées par l'entourage. Enfin, la méthode par induction photo est très lourde et n'apporte pas grand-chose de nouveau par rapport aux tendances dégagées car le patrimoine « spontané », c'est ce qui préoccupe d'abord les gens.

⁴⁶ Sur les 110 questionnaires, 70 ont été remplis « en direct » lors de réunions et rencontres, 40 après distribution par les participants aux réunions. Nous estimons qu'une vingtaine de questionnaires ont été distribués par réunion soit environ deux cents. 40 de ceux-ci sont revenus...